

DRM203 - Contrats de délégation de maîtrise d'ouvrage

Présentation

Objectifs pédagogiques

Connaître en détail les contrats spéciaux permettant au maître d'ouvrage de confier à un tiers le suivi et le contrôle de la conception et de la réalisation d'opérations de construction (contrat de promotion immobilière, contrat de construction de maison individuelle, contrat de maîtrise d'ouvrage déléguée...).

Compétences

Monter et réaliser des opérations de promotion immobilière.

Programme

Contenu

Délégation de maîtrise d'ouvrage avec mandat

- Le contrat de maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD)
- Le contrat de promotion immobilière (CPI) : régime général (secteur libre)
- Le contrat de promotion immobilière (CPI) : régime particulier (secteur protégé)
- La délégation de maîtrise d'ouvrage publique (MOP)

Délégation de maîtrise d'ouvrage sans mandat

- Le contrat de construction de maisons individuelles (CCMI) avec fourniture de plans
- Le contrat de construction de maisons individuelles (CCMI) sans fourniture de plans
- Le contrat de conducteur d'opération (droit public)
- Le contrat d'assistance à la maîtrise d'ouvrage (droit public)

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

Épreuve écrite de mise en situation professionnelle de 2 à 3 heures.

La validation de l'UE nécessite en principe une note de 10/20.

Toutefois, une note inférieure à 10/20 mais d'au moins 8/20 peut être validée par compensation entre les notes des UE propres au parcours Promotion immobilière (DRM201, DRM202, DRM203, DRM204, DRM205, DRM206).

Mis à jour le 02-04-2024



Code : DRM203

Unité d'enseignement de type cours

3 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **30 heures**

Responsabilité nationale :
EPN14 - Droit et immobilier / 1

Contact national :

ICH

2 rue Conté

75003 Paris

01 40 27 24 41

Virginia Mateus

virginia.mateus@lecnam.net